



LE PROTECTEUR DU CITOYEN

Assemblée nationale
Québec

Québec, le 21 février 2019

Monsieur André Bachand
Président de la Commission des institutions
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires, Bureau RC.53
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Projet de loi n° 8 – Loi modifiant la Loi sur la sécurité civile concernant l'assistance financière

Monsieur le Président,

Je désire porter à votre attention les commentaires du Protecteur du citoyen concernant le projet de loi n° 8, *Loi modifiant la Loi sur la sécurité civile concernant l'assistance financière*. J'en ferai la présentation aux membres de la Commission des institutions aujourd'hui, le jeudi 21 février 2019, dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques qu'elle tient à ce sujet.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La protectrice du citoyen,

Marie Rinfret

- c. c. M^{me} Geneviève Guilbault, ministre de la Sécurité publique
M. Simon Jolin-Barrette, leader parlementaire du gouvernement
M. Sébastien Proulx, leader parlementaire de l'opposition officielle
M. Martin Ouellet, leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
M. Gabriel Nadeau-Dubois, leader parlementaire du troisième groupe d'opposition
M^{me} Liette Larrivée, sous-ministre de la Sécurité publique
M^{me} Carolyne Paquette, secrétaire de la Commission des institutions